

SIPRI YEARBOOK 2020

Armaments,
Disarmament and
International
Security

Résumé en français

STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Créé en 1966, le SIPRI est un institut international indépendant qui se consacre à la recherche sur les conflits, les armes et leur contrôle ainsi que le désarmement. Il fournit données, analyses et recommandations sur la base de sources ouvertes, aux décideurs, chercheurs, médias et public intéressé.

LE SIPRI YEARBOOK

Le *SIPRI Yearbook* est un annuaire qui présente des données originales notamment sur les dépenses militaires mondiales, les transferts internationaux et la production d'armes, les forces nucléaires, les conflits armés et les opérations de paix multilatérales, ainsi que des analyses pointues des principaux aspects du contrôle des armes, de la paix et de la sécurité internationale. Ceci est le résumé du *SIPRI Yearbook 2020* et contient des extraits des données et des analyses présentées dans l'annuaire.

SOMMAIRE

1. Introduction : stabilité internationale et sécurité humaine en 2019	1
Partie I. Conflits armés et gestion des conflits, 2019	
2. Évolution mondiale des conflits armés, processus et opérations de paix	2
3. Conflits armés et processus de paix dans les Amériques	4
4. Conflits armés et processus de paix en Asie et Océanie	5
5. Conflits armés et processus de paix en Europe	6
6. Conflits armés et processus de paix au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	7
7. Conflits armés et processus de paix en Afrique subsaharienne	8
Partie II. Dépenses militaires et armement, 2019	
8. Dépenses militaires	10
9. Transferts internationaux et évolution de la production d'armes	12
10. Forces nucléaires mondiales	14
Partie III. Non-prolifération, contrôle et désarmement, 2019	
11. Désarmement nucléaire, contrôle des armes et non-prolifération	16
12. Menaces chimiques et biologiques	18
13. Maîtrise des armes classiques et nouvelles technologies	19
14. Contrôles du double usage et du commerce des armes	20
Annexes	22

Traduction : GRIP (Danièle Fayer-Stern)
ISSN : 2466-6734
ISBN : 978-2-87291-190-5

www.sipriyearbook.org

© SIPRI 2020
© GRIP 2020



1. INTRODUCTION : STABILITÉ INTERNATIONALE ET SÉCURITÉ HUMAINE EN 2019

DAN SMITH

Cette 51^e édition de l'annuaire du SIPRI témoigne d'une détérioration continue des conditions de la stabilité internationale : augmentation continue des dépenses militaires et de la valeur estimée des transferts d'armes mondiaux ; crise de la maîtrise des armements devenue chronique ; rivalités régionales et géopolitiques mondiales de plus en plus toxiques ; et enfin, nombre élevé de conflits armés dans le monde entier, avec peu de signes de règlements négociés.

Points saillants

En 2019, de grandes puissances du Moyen-Orient et d'Asie du Sud se sont affrontées. Tirs de missiles, attaques par procuration et atteintes à la liberté de navigation dans le golfe Persique ont soulevé la possibilité d'une guerre entre l'Iran et l'Arabie saoudite, et potentiellement avec les États-Unis. Les affrontements armés ont connu une escalade entre l'Inde et le Pakistan – deux puissances nucléaires – à propos du Cachemire. La situation s'est calmée, mais pas grâce à une gestion traditionnelle de la crise.

Maîtrise des armements

En 2019, le contrôle des armes nucléaires a connu quelques revers de plus. Les États-Unis se sont retirés du traité de 1987 sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée (traité FNI) et la Russie a officiellement suspendu les obligations qui en découlent. L'incertitude persiste quant à savoir si le traité New START bilatéral russo-américain de 2010 sera prorogé au-delà de sa date d'expiration

actuelle, fixée à février 2021. En outre, les discussions sur la dénucléarisation entre la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord) et les États-Unis ont perdu de leur vigueur en 2019 et, à la fin de l'année, l'accord nucléaire avec l'Iran (Plan d'action global conjoint pour 2015) était en grande partie non fonctionnel.

La crise climatique

En 2019, l'opinion publique s'est montrée encline à soutenir une action sérieuse pour faire face à la crise climatique. Toutefois, il y aura un décalage considérable entre l'action et l'impact, et il sera également nécessaire de s'adapter aux effets du changement climatique et de renforcer la résilience. En outre, il est désormais évident que l'impact du changement climatique doit souvent être traité dans le cadre de la construction de la paix, dans des contextes de guerre. Il est encore temps de se préparer aux futurs défis de sécurité liés au climat ; la clé du succès sera une coopération internationale accrue.

Coopération internationale

La nécessité de coopérer concerne tant le changement climatique que d'autres défis majeurs de notre époque. L'ampleur des tensions et désaccords qui caractérisent la politique internationale, en particulier la Chine, la Russie et les États-Unis, est très préoccupante. Néanmoins, même les gouvernements les plus réticents à la diplomatie trouvent qu'il est pratiquement impossible de se passer d'approches coopératives pour résoudre des problèmes communs. La propagation de la maladie due au coronavirus (COVID-19) souligne que d'autres défis mondiaux actuels nécessitent également une coopération en faveur de la sécurité humaine et de la stabilité internationale. ●



2. ÉVOLUTION MONDIALE DES CONFLITS ARMÉS, PROCESSUS ET OPÉRATIONS DE PAIX

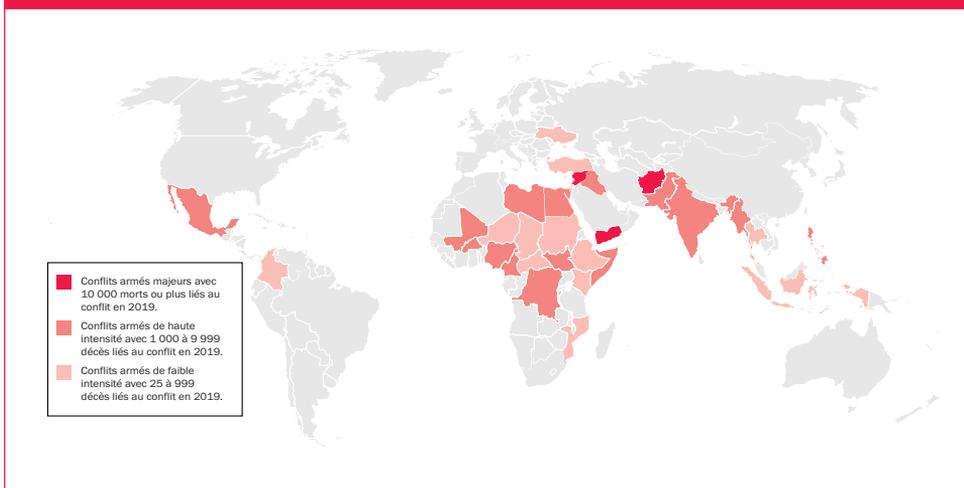
Des conflits armés actifs ont eu lieu dans au moins 32 États en 2019 : 2 en Amérique, 7 en Asie et Océanie, 1 en Europe, 7 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et 15 en Afrique subsaharienne. La plupart ont été intra-étatiques, opposant forces gouvernementales et un ou plusieurs groupes armés non étatiques. Trois étaient des conflits armés majeurs (avec plus de 10 000 décès liés au conflit dans l'année) : l'Afghanistan, le Yémen et la Syrie. Quinze étaient des conflits armés de haute intensité (1 000 à 9 999 décès) : Mexique, Nigeria, Somalie, RDC, Irak, Burkina Faso, Libye, Mali, Soudan du Sud, Philippines, Inde, Myanmar, Cameroun, Pakistan et Égypte. Les autres étaient des conflits armés de faible intensité (avec 25 à 999 décès liés aux conflits). Un seul conflit armé a eu lieu entre États (affrontements frontaliers entre l'Inde et le Pakistan), et deux ont opposé les forces de l'État et des groupes armés qui

aspiraient à devenir des États (entre Israël et des groupes palestiniens et entre la Turquie et des groupes kurdes). Les trois grands conflits armés et la plupart des conflits armés de haute intensité se sont internationalisés.

Conséquences des conflits armés

En 2019, la gravité moindre de plusieurs conflits armés en 2019 a entraîné une diminution du nombre de victimes, une récente tendance à la baisse qui existe depuis 2014. Début 2019, le nombre de déplacés de force dans le monde était de 70,8 millions (dont plus de 25,9 millions de réfugiés). Des crises de déplacement prolongé ont continué en Afghanistan, RCA, RDC, au Myanmar, en Somalie, au Soudan du Sud, en Syrie, au Venezuela et au Yémen, ainsi que dans le Sahel. En 2019, près de 30 millions de personnes dans cinq pays (Afghanistan, RCA, Haïti, Somalie et Soudan du Sud) et deux régions (le bassin du lac Tchad et le Sahel central) avaient besoin d'une aide urgente en matière

LES CONFLITS ARMÉS EN 2019



Note : Les limites utilisées dans cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation par le SIPRI.



ESTIMATIONS DES DÉCÈS LIÉS AUX CONFLITS

Les cinq conflits armés ayant fait le plus grand nombre de victimes se sont déroulés en Afghanistan, au Yémen, en Syrie, au Mexique et au Nigeria. Avec un total combiné de près de 98 000 morts, ce sont environ 78 % du total des décès liés aux conflits en 2019.

d'alimentation, de nutrition et de moyens de subsistance.

Accords de paix

Sur les 21 nouveaux accords de paix en 2019, 10 étaient locaux et 11 nationaux, même si la plupart de ces derniers étaient des accords de renouvellement ou de mise en œuvre. Deux nouveaux accords importants ont été signés en RCA et au Mozambique. Les transitions relativement pacifiques du pouvoir en Éthiopie (en 2018) et au Soudan (en 2019) et la mise en œuvre d'un accord de paix en 2018 au Soudan du Sud ont fortement diminué la violence armée dans ces trois États. Les processus de paix dans deux des conflits armés les plus longs et les plus complexes ont eu des résultats mitigés en 2019 : en Afghanistan, les pourparlers de paix talibans-États-Unis ont échoué, avant de reprendre en novembre 2019 ; et au Yémen, l'accord de Stockholm de 2018 a été complété par l'accord de Riyad de novembre 2019.

Tendances des opérations de paix multilatérales

En 2019, 61 opérations de paix multilatérales (OP) étaient en cours, pour 60 en 2018. Deux opérations ont pris fin : la Présence internationale temporaire à Hébron et la Mission des Nations unies pour le soutien de la justice en Haïti (MINUJUSTH). Trois opérations ont débuté : le Bureau intégré

des Nations unies en Haïti, qui a succédé à la MINUJUSTH, la Mission des Nations unies d'appui à l'accord de Hodeidah au Yémen et la Mission intégrée d'assistance frontalière de l'UE en Libye, qui a été qualifiée d'opération multilatérale de paix après l'entrée en vigueur de son nouveau mandat.

En dépit de cette OP de plus, le nombre de personnes déployées dans ces opérations a diminué de 4,8 % en 2019, passant de 144 791 au 31 décembre 2018 à 137 781 au 31 décembre 2019. Cette réduction est principalement due aux opérations de paix onusiennes et aux réductions de personnel en Afrique subsaharienne. Néanmoins, l'ONU reste la principale organisation sur le terrain, avec la responsabilité de plus d'un tiers de toutes les opérations de paix multilatérales et de près de deux tiers de tout le personnel qui y est déployé.

La mission de l'UA en Somalie est restée la plus grande OP en 2019, malgré une réduction des forces. Les trois premiers pays contributeurs de troupes sont restés les mêmes qu'en 2018, l'Éthiopie en tête, suivie des États-Unis et de l'Ouganda. Ces deux derniers pays doivent leurs places principalement à leurs contributions à des opérations non onusiennes.

En 2019, le taux annuel de décès dus aux hostilités dans le cadre des OP de l'ONU est resté relativement stable par rapport à l'année précédente. Notamment, tous les décès hostiles, sauf un, parmi le personnel en uniforme de l'ONU ont été enregistrés dans le cadre de la mission multidimensionnelle intégrée de l'ONU pour la stabilisation au Mali. ●



3. CONFLITS ARMÉS ET PROCESSUS DE PAIX DANS LES AMÉRIQUES

En 2019, des conflits armés non internationaux, tels que définis par le droit international humanitaire, ont eu lieu dans deux pays des Amériques : la Colombie et le Mexique. Au-delà des définitions strictes du droit international humanitaire, diverses formes de violence armée ont touché ces pays et d'autres pays de la région en 2019.

Colombie

L'application de l'accord de paix de 2016 avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée du peuple (*Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia-Ejército del Pueblo*, FARC-EP) s'est poursuivie tout au long de l'année 2019. En même temps, le gouvernement colombien a été impliqué dans plusieurs conflits armés non internationaux avec des groupes armés non étatiques non signataires, tandis qu'il y a eu d'autres conflits entre ces groupes. La fragmentation des groupes armés menace de déstabiliser la paix fragile qui s'est maintenue depuis la ratification de l'accord de paix.

Mexique

Au Mexique, qui a connu en 2019 le plus grand nombre d'homicides depuis un siècle, un conflit armé non international a éclaté entre l'État et le syndicat criminel Jalisco New Generation Cartel (*Cártel Jalisco Nueva Generación*, CJNG). Compte tenu du niveau de violence armée entre les forces gouvernementales et le CJNG et de la structure bien organisée de ce dernier, le seuil d'un conflit armé non international entre le gouvernement du Mexique et le CJNG a été atteint début 2019.

Opérations de paix

Quatre OP étaient actives sur le continent américain en 2019 : trois des Nations unies : le nouveau Bureau intégré en Haïti, la Mission pour le soutien de la justice en Haïti et la Mission de vérification en Colombie ; et une de l'Organisation des États américains (OEA) : la Mission de soutien au processus de paix en Colombie. En outre, l'OEA a créé une commission spéciale sur le Nicaragua. Cependant, la mission de l'OEA d'appui à la lutte contre la corruption et l'impunité au Honduras n'est pas parvenue à un accord sur le renouvellement de son mandat avec le gouvernement du Honduras.

Violence criminelle

Selon l'ONUDC, les décès causés par des activités criminelles dans le monde surpassent de loin ceux causés par les conflits et le terrorisme réunis. Selon le compte des homicides, où le crime organisé joue un rôle important, les Amériques sont restées la région la plus violente en 2019.

Troubles politiques

2019 a également été marquée par des troubles politiques. Des vagues de manifestations de masse ont balayé de nombreux pays de la région. Déclenchées par divers événements, elles avaient souvent des causes similaires, comme les pressions économiques dues au ralentissement de la croissance depuis 2015, des inégalités persistantes, la colère face au fonctionnement des institutions et des processus démocratiques, et les problèmes persistants de corruption et d'abus de pouvoir par les élites politiques et économiques. ●



4. CONFLITS ARMÉS ET PROCESSUS DE PAIX EN ASIE ET OCÉANIE

Sept pays d'Asie et Océanie ont connu des conflits armés actifs en 2019 : trois en Asie du Sud : l'Afghanistan (guerre civile majeure internationalisée), l'Inde et le Pakistan (conflits armés interétatiques et infranationaux de haute intensité) ; quatre autres en Asie du Sud-Est : en Indonésie et en Thaïlande (conflits armés infranationaux de faible intensité), au Myanmar et aux Philippines (conflits armés infranationaux de forte intensité).

Deux tendances émergentes restent pré-occupantes en 2019 : (a) la violence croissante liée à la politique identitaire, basée sur la polarisation ethnique ou religieuse ou les deux ; et (b) l'augmentation des groupes djihadistes transnationaux violents. Certains des groupes les plus organisés sont actifs en Asie du Sud-Est, notamment en Indonésie, en Malaisie et aux Philippines.

Afghanistan et Corée du Nord

Deux processus de paix se sont détériorés en 2019 : les discussions entre la Corée du Nord et les États-Unis et les pourparlers de paix entre les talibans et les États-Unis, qui ont échoué en septembre 2019 (puis repris en novembre 2019). Ceci a assombri les perspectives d'en finir avec la longue guerre en Afghanistan (la plus meurtrière au monde, avec près de 42 000 morts en 2019). Une augmentation des attaques de groupes antigouvernementaux (attentats suicides et engins explosifs), en particulier les talibans ; et des frappes aériennes américaines ont contribué à l'augmentation du nombre de victimes civiles.

AFFRONTEMENTS ARMÉS ENTRE DEUX ÉTATS DOTÉS DE L'ARME NUCLÉAIRE : INDE ET PAKISTAN

Un attentat suicide particulièrement meurtrier perpétré dans le Cachemire sous administration indienne en février 2019 par un groupe basé au Pakistan a déclenché une escalade brutale mais brève du conflit entre l'Inde et le Pakistan, deux pays dotés de l'arme nucléaire. Bien que la crise immédiate se soit atténuée, les tensions ont persisté, l'Inde indiquant que l'épisode avait mis fin à sa politique non déclarée de retenue stratégique et que, pour toute attaque perçue comme étant liée au Pakistan, les représailles seraient désormais la « nouvelle norme ».

Myanmar

Au Myanmar, le processus de paix n'a guère progressé dans un contexte de violence croissante, notamment dans l'État de Rakhine. Le retour volontaire au Myanmar de près d'un million de Rohingyas déplacés de force en 2017 semblait encore moins probable à la fin de l'année, en dépit de la détérioration des conditions humanitaires dans les camps de réfugiés au Bangladesh. La poursuite en justice des responsables des atrocités présumées commises contre le peuple Rohingya et d'autres minorités ethniques au Myanmar demeurent un objectif lointain, malgré les efforts de la Cour pénale internationale et de la Cour internationale de justice. ●



5. CONFLITS ARMÉS ET PROCESSUS DE PAIX EN EUROPE

L'Europe a connu en 2019 un conflit armé actif, infranational de faible intensité, internationalisé : en Ukraine, entre les forces gouvernementales ukrainiennes et les séparatistes soutenus par la Russie. Ce conflit a fait environ 13 000 morts (au moins 3 330 civils et environ 9 670 combattants) depuis avril 2014. Cependant, depuis 2018, les combats ont causé beaucoup moins de décès que les années précédentes. En 2019, on estime à 405 le nombre de décès liés aux combats, contre 886 en 2018.

Évolution prometteuse en Ukraine

Les changements politiques en Ukraine en 2019, et en particulier la victoire présidentielle de Volodymyr Zelensky et son acceptation de la formule dite Steinmeier pour résoudre le conflit, ont créé une nouvelle opportunité de négociations. La formule prévoit notamment la tenue d'élections locales dans les districts contrôlés par les séparatistes dans l'est de l'Ukraine, ce qui pourrait aboutir à l'application d'un statut spécial d'autonomie pour ces territoires.

En décembre 2019, lors de la première réunion du Format Normandie depuis plus de trois ans, la France, l'Allemagne, la Russie et l'Ukraine ont approuvé la formule Steinmeier. Ils ont convenu de mettre en œuvre un cessez-le-feu « complet et global » pour la fin de l'année et d'organiser de nouvelles discussions au premier semestre 2020. Toutefois, des désaccords fondamentaux ont persisté entre les parties sur la nature du conflit et leur implication dans celui-ci, ainsi que sur l'organisation et la mise en œuvre de la formule.

Inquiétudes sécuritaires

Si la majeure partie de l'Europe semble en paix depuis environ 20 ans, des tensions subsistent, notamment : (a) entre la Russie et une grande partie du reste de l'Europe ; (b) dans l'espace post-soviétique, les Balkans occidentaux et Chypre ; et (c) la réponse sécuritaire au flanc sud de l'Europe, dont l'implication de plusieurs États européens dans les conflits armés en Afghanistan, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi qu'en Afrique subsaharienne. À Chypre, par exemple, le règlement politique du conflit est encore lointain, les découvertes de pétrole et de gaz, les litiges sur les frontières maritimes et les rivalités régionales entre les puissances ajoutant aux tensions.

En 2019, 18 OP étaient en cours en Europe, les mêmes que l'année précédente.

Migration irrégulière et terrorisme

Au premier plan de la réflexion européenne sur la sécurité ces dernières années, ces deux questions sont étroitement liées à l'évolution de la situation dans le Sud. L'UE a été à l'avant-garde de la gestion de l'immigration clandestine en Europe, et cette question a été un moteur important de l'engagement de l'UE avec la Libye et la Turquie.

En 2019, le terrorisme est resté une menace sécuritaire importante en Europe, bien que le risque diminue, selon les rapports sur la tendance. La gestion des combattants de retour au pays reste l'un des principaux défis en la matière. ●



6. CONFLITS ARMÉS ET PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

En 2019, sept pays étaient en proie à des conflits armés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (comme en 2018) : l'Égypte (conflit armé infranational de forte intensité), Irak et Libye (guerres civiles internationalisées), Israël (conflit armé extra-étatique de faible intensité), Syrie et Yémen (grandes guerres civiles internationalisées) et Turquie (conflit armé subétatique et de faible intensité). Tous les conflits armés ont fait moins de victimes qu'en 2018, à l'exception de la Libye. Nombre de ces conflits, qui ont entraîné la mort de centaines de milliers de personnes et le déplacement de millions d'autres, étaient interconnectés et impliquaient des puissances régionales et internationales, ainsi que de nombreux acteurs non étatiques. À plusieurs reprises en 2019, les tensions entre l'Iran et les États-Unis (et leurs alliés du Golfe) ont menacé de dégénérer en un conflit militaire interétatique plus grave. Des manifestations antigouvernementales de grande envergure ont eu lieu en Algérie, en Égypte, en Iran, en Irak, en Jordanie, au Liban, au Maroc, dans les Territoires palestiniens et en Tunisie.

Conflits armés complexes et interconnectés en Irak, en Syrie et en Turquie

La Turquie a poursuivi ses opérations militaires dans le nord de l'Irak et a effectué une nouvelle incursion dans le nord de la Syrie, après l'annonce du retrait américain. La Russie et la Turquie ont ensuite créé une « zone de sécurité » dans le nord-est de la Syrie, tandis que le gouvernement syrien consolidait son emprise sur la plus grande partie du pays. L'Irak est resté un État fragile (institutions faibles et des protestations croissantes), en grande partie en situation

LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

Le complexe conflit israélo-palestinien s'est poursuivi en 2019, l'instabilité croissante sur le plateau du Golan et en Cisjordanie ajoutant aux tensions à Gaza. Bien que les États-Unis aient dévoilé la partie économique de leur proposition de plan de paix israélo-palestinien à la mi-2019, peu de progrès ont été réalisés dans la résolution du conflit sous-jacent.

de post-conflit – bien que le nombre de décès liés aux combats semble être celui d'un conflit armé de haute intensité.

Libye

En Libye, les combats se sont intensifiés entre les deux gouvernements concurrents. Le conflit s'est davantage internationalisé, avec l'Égypte, la Russie, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis d'un côté, et le Qatar et la Turquie de l'autre.

Yémen

La crise humanitaire au Yémen est restée la pire au monde. Si des premières mesures ont permis de mettre en œuvre l'accord de Stockholm de décembre 2018, dans le sud fracturé du Yémen, les combats se sont intensifiés et la rivalité au sein de la coalition anti-Houthi a failli devenir une véritable guerre civile au sein-même de la guerre civile. Toutefois, un accord de paix a été conclu à Riyad en novembre 2019. Les accords de Stockholm et de Riyad pourraient amener un règlement politique de la guerre civile au Yémen, mais les combats inter et intra-coalition se poursuivent. ●



7. CONFLITS ARMÉS ET PROCESSUS DE PAIX EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

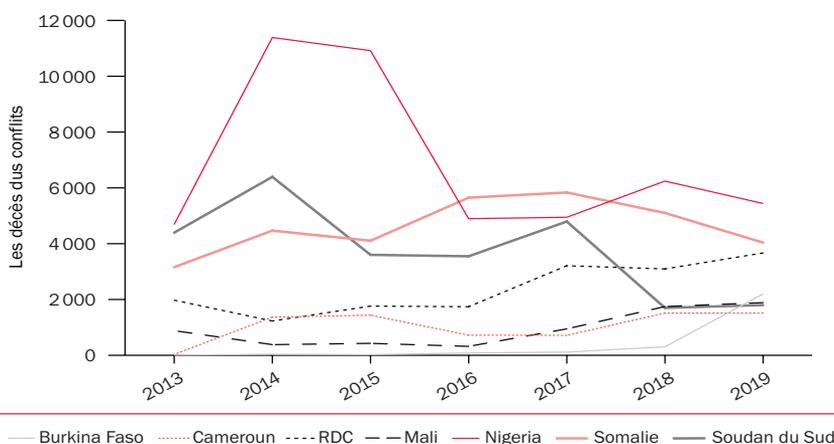
On dénombre en 2019 au moins 15 conflits armés actifs en Afrique subsaharienne : au Burkina Faso, Burundi, Cameroun, en RCA et RDC, en Éthiopie, au Kenya, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, en Somalie, au Soudan, Soudan du Sud et au Tchad. Huit étaient des conflits armés infranationaux de faible intensité, et sept, des conflits armés de forte intensité (Nigeria, Somalie, RDC, Burkina Faso, Mali, Soudan du Sud et Cameroun). Presque tous ont été internationalisés, par le biais d'acteurs étatiques (directement ou par procuration) et des activités transnationales de groupes islamistes violents, d'autres groupes armés et de réseaux criminels. La dynamique des conflits et les tensions ethniques et religieuses étaient souvent alimentée à la fois par un État faible, la corruption,

l'inefficacité des services de base, la concurrence pour les ressources naturelles, l'inégalité et le sentiment de marginalisation. Deux autres questions transversales ont continué à façonner la sécurité régionale : l'internationalisation en cours des activités de lutte contre le terrorisme et l'impact croissant du changement climatique – la pénurie d'eau étant un problème particulièrement grave.

Opérations de paix

En 2019, 20 OP étaient actives en Afrique subsaharienne (deux de moins qu'en 2018), dont plusieurs de grande envergure dans des pays en proie à des conflits armés tels que la RCA, la RDC, le Mali, la Somalie et le Soudan du Sud. Le nombre de personnes déployées dans la région (97 519 au 31 décembre 2019) a diminué pour la quatrième année consécutive et a atteint son point le plus bas depuis 2012.

DÉCÈS DUS AUX CONFLITS ARMÉS DE HAUTE INTENSITÉ EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, 2013-19



RDC = République démocratique du Congo.

Source : Armed Conflict Location & Event Data Project, 'Data export tool', [n.d.].



OPÉRATIONS EXTÉRIEURES NATIONALES ET MULTILATÉRALES ET DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME DANS LA RÉGION DU SAHEL ET DU LAC TCHAD

Nom	Pays contributeur / organisations	Lancé/ établi	Niveau de force	Pays de déploiement
Mission EUCAP au Sahel Niger	États membres de l'UE	2012	115 policiers et civils	Niger
Mission intégrée multi dimensionnelle de stabilisation au Mali	ONU (pays africains, Bangladesh, Égypte, Chine et Allemagne)	2013	14 438 militaires, police et civils	Mali
Mission UE de formation au Mali	États membres de l'UE	2013	697 militaires et 3 civils	Mali
Groupe multi-national de travail conjoint	Bénin, Cameroun, Tchad, Niger et Nigeria	2014 ^a	10 746 militaires	Cameroun, Tchad, Niger et Nigeria
Opération Barkhane	France	2014 ^b	4 700 militaires	Burkina Faso, Tchad, Mali et Niger
Mission EUCAP au Sahel Mali	États membres de l'UE	2015	127 policiers et civils	Mali
Force conjointe du G5 Sahel	Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad	2017	5 000 militaires	Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad

UE = Union européenne ; G5 = Groupe des cinq ; ONU = Organisation des Nations unies.

^a Initialement, force exclusivement nigériane en 1994 ; étendue au Tchad et au Niger en 1998.

^b A succédé à l'Opération Serval, lancée en janvier 2013 et clôturée en juillet 2014.

Une crise qui s'aggrave dans la région du Sahel et du lac Tchad

Les conflits armés au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali, au Niger, au Nigeria et au Tchad se sont tous aggravés en 2019. Les problèmes de sécurité sont liés à la montée de l'extrémisme violent et à la prolifération des groupes armés non étatiques, comme Boko Haram, qui s'est étendu du Nigeria à toute la région du lac Tchad. Les groupes extrémistes violents interagissent avec les groupes d'insurgés ruraux, se nourrissant des tensions intercommunautaires et exploitant les griefs des communautés marginalisées.

Le nombre de victimes a considérablement augmenté au Burkina Faso, les conflits s'aggravant à trois niveaux : le conflit du

gouvernement avec des groupes islamistes lourdement armés, les affrontements entre groupes ethniques et islamistes armés et la violence intercommunautaire.

Afrique centrale

En 2019, deux grands défis se sont posés en Afrique centrale : (a) la mise en œuvre d'un nouvel accord de paix en RCA entre le gouvernement et les groupes armés et (b) une période de transition politique en RDC, qui s'est accompagnée d'une augmentation de l'insécurité et de la violence politique dans les provinces orientales et d'une urgence sanitaire due aux épidémies de rougeole et d'Ebola. ●



8. LES DÉPENSES MILITAIRES

Les dépenses militaires mondiales sont estimées à 1917 milliards de dollars en 2019, soit 2,2 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, soit 249 USD par personne. En 2019, elles ont augmenté de 3,6 % par rapport à 2018 et de 7,2 % par rapport à 2010. Leur croissance totale en 2019 a été la 5e augmentation annuelle consécutive et la plus importante de la décennie 2010-19, dépassant celle de 2,6 % en 2018. Elles ont augmenté de 5 % en Europe, de 4,8 % en Asie et Océanie, de 4,7 % dans les Amériques et de 1,5 % en Afrique. Pour la 5e année consécutive, le SIPRI ne peut fournir une estimation des dépenses totales au Moyen-Orient.

Pays affichant les plus grandes dépenses militaires en 2019

Cette croissance est largement déterminée par les États-Unis et la Chine, qui représentent ensemble plus de la moitié des dépenses militaires mondiales. Les États-Unis ont augmenté leurs dépenses pour la 2e année consécutive, pour atteindre 732 milliards USD, soit 2,7 fois plus que les 261 milliards USD dépensés par la Chine, le deuxième pays le plus dépensier au monde. Le total de la Chine a augmenté de 5,1 % par rapport à 2018 et de 85 % par rapport à 2010. Diminuant de 16 % ses dépenses, l'Arabie saoudite est passée de la 3e place en 2018 à la 5e en 2019. L'Inde a dépensé 71,1 milliards USD et se classe pour la première fois au 3e rang, tandis que la Russie (+ 4,5 %) est passée de la 5e à la 4e place.

En Europe occidentale, France enregistre les plus hautes dépenses militaires, à 50,1 milliards USD. Cependant, la plus forte augmentation parmi le top 15 des dépenses militaires revient à l'Allemagne,

DÉPENSES MILITAIRES MONDIALES, 2019

Région	Dépenses (milliards USD)	Variation (%)
Afrique	(41,2)	1,5
Afrique du Nord	(23,5)	4,6
Afrique subsaharienne	17,7	-2,2
Amériques	815	4,7
Amérique centrale et Caraïbes	8,7	8,1
Amérique du Nord	754	5,1
Amérique du Sud	52,8	0,2
Asie et Océanie	523	4,8
Asie centrale	2,2	16
Asie de l'Est	363	4,6
Océanie	29,0	3,5
Asie du Sud	88,1	6,4
Asie du Sud-Est	40,5	4,2
Europe	356	5,0
Europe centrale	31,5	14
Europe orientale	74,0	4,9
Europe occidentale	251	3,9
Moyen-Orient
Total mondial	1 917	3,6

() = estimation incertaine ; .. = données non disponibles.

Les dépenses sont exprimées en USD courants (2018) et les variations 2018-19, en termes réels.

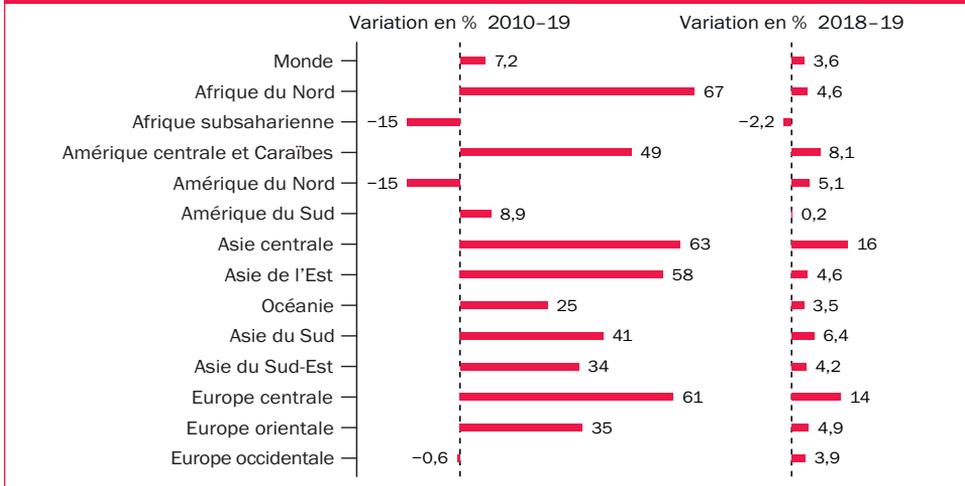
avec une augmentation de 10 %, pour atteindre 49,3 milliards de dollars.

Comparaisons régionales

Les dépenses militaires sont inégales entre les régions du monde. Le total en Europe s'élevait à 356 milliards USD en 2019, soit 19 % des dépenses mondiales. Ce chiffre est inférieur aux dépenses des Amériques, qui s'élevaient à 815 milliards USD (43 % du total mondial), et de l'Asie et Océanie, qui représentaient 523 milliards de dollars (27 % des dépenses mondiales). On estime que le Moyen-Orient a représenté environ 9,4 % du total mondial. Les pays africains



ÉVOLUTION EN POURCENTAGE DES DÉPENSES MILITAIRES PAR SOUS-RÉGION



affichent les dépenses les plus basses (41,2 milliards USD, soit 2,1 % du total mondial).

Dépenses militaires des membres de l'OTAN

En 2014, les membres de l'OTAN se sont engagés à porter à 2 % la part de leurs dépenses militaires dans le PIB et à consacrer au moins 20 % de leurs dépenses militaires à l'équipement. Le nombre de pays européens membres de l'OTAN allouant 20 % ou plus de leurs dépenses militaires à l'équipement est passé de 5 en 2014 à 14 en 2019. La Bulgarie, la Hongrie, la Lituanie, la Roumanie et la Slovaquie – tous situés en Europe centrale – affichent la plus forte augmentation relative des dépenses d'équipement par rapport au total des dépenses militaires. Outre la nécessité de moderniser leur armement ou de réduire leur dépendance à l'égard de la Russie pour la maintenance des systèmes d'armes existants, la raison principale est leur perception d'une menace accrue de la part de la Russie. Parmi les autres membres européens de

l'OTAN, les ratios augmentations des dépenses d'équipement/dépenses militaires ont été plus modérées.

Transparence dans les dépenses militaires

Le suivi des dépenses militaires demande de la transparence. Cependant, le nombre de rapports soumis aux mécanismes d'échange d'informations sur les dépenses militaires administrés par l'ONU et l'OSCE a continué à diminuer en 2019, et la notification à un registre sud-américain semble avoir totalement cessé.

La transparence varie beaucoup d'une nation à l'autre. Dans certains États, souvent des régimes militaires, les dépenses militaires ne figurent pas au budget de l'État. Le cas du Myanmar, souligné dans un rapport de l'ONU, révèle que les mécanismes de financement hors budget et l'opacité des dépenses militaires permettent à l'armée d'échapper au contrôle et de perpétrer des crimes contre les minorités. ●



9. TRANSFERTS INTERNATIONAUX ET ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ARMES

Le volume des transferts internationaux d'armes majeures a augmenté de 5,5 % entre 2010-14 et 2015-19, atteignant son plus haut niveau depuis la fin de la Guerre froide. Ceci prolonge une tendance à la hausse constante depuis début des années 2000. Toutefois, le volume total pour 2015-19 était encore inférieur de 33 % au pic atteint en 1980-84.

Importateurs d'armes majeures

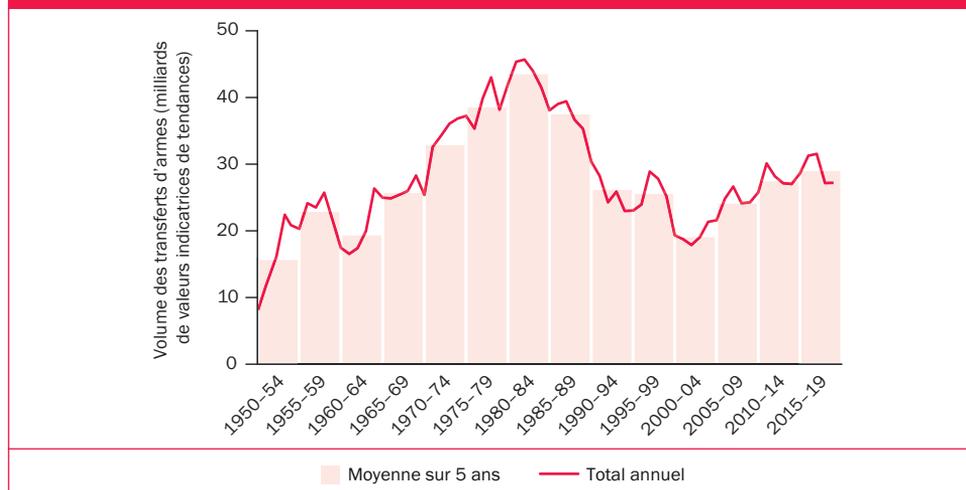
Le SIPRI a identifié 160 États importateurs d'armes majeures en 2015-19. Les cinq premiers étaient l'Arabie saoudite, l'Inde, l'Égypte, l'Australie et la Chine, qui représentaient ensemble 36 % des importations totales d'armes. En terme régional, le classement des récipiendaires en 2015-19 était l'Asie et Océanie, avec 41 % du total, suivie du Moyen-Orient, 35 %, soit davantage que pendant les 13 autres périodes quinquennales consécutives depuis 1950-54. De 2010-14 à 2015-19, le flux d'armes vers deux

régions a augmenté: le Moyen-Orient (61 %) et l'Europe (3,2 %). Les flux destinés aux trois autres régions ont diminué : les Amériques (-40 %), l'Afrique (-16 %) et l'Asie et Océanie (-7,9 %).

Fournisseurs d'armes majeures

En 2015-19, les États-Unis, la Russie, la France, l'Allemagne et la Chine sont les plus importants, avec 76 % du volume total des exportations ; les États-Unis et la Russie (l'Union soviétique avant 1992) dominant de loin le classement depuis 1950. En 2015-19, les exportations d'armes américaines représentaient 36 % du total mondial (+ 23 % par rapport à 2010-14). L'Arabie saoudite est de loin le principal destinataire des armes américaines en 2015-19, ayant reçu 25 % des exportations d'armes américaines, contre 7,4 % en 2010-14. En revanche, les exportations d'armes russes ont diminué de 18 % et leur part du total mondial est passée de 27 % en 2010-14 à 21 % en 2015-19. Les exportations d'armes de la France (72 %), l'Allemagne (17 %) et la Chine (6,3 %) ont toutes augmenté entre 2010-14 et 2015-19.

ÉVOLUTION DES TRANSFERTS D'ARMES MAJEURES, 1950-2019



**PRINCIPAUX EXPORTATEURS
ET IMPORTATEURS D'ARMES
MAJEURES, 2015-19**

Export- Part ateur mondiale (%)	Import- Part ateur mondiale (%)
1 États-Unis 36	1 Arabie saoudite 12
2 Russie 21	2 Inde 9,2
3 France 7,9	3 Égypte 5,8
4 Allemagne 5,8	4 Australie 4,9
5 Chine 5,5	5 Chine 4,3
6 Royaume-Uni 3,7	6 Algérie 4,2
7 Espagne 3,1	7 Corée du Sud 3,4
8 Israël 3,0	8 EAU 3,4
9 Italie 2,1	9 Irak 3,4
10 Corée du Sud 2,1	10 Qatar 3,4

EAU = Émirats arabes unis.

Le top 10 des fournisseurs a toujours été dominé par les États-Unis, la Russie et l'Europe occidentale, et ne comptait généralement que des fournisseurs y ayant déjà figuré auparavant. En 2015-19, la Corée du Sud a été le premier État depuis des décennies à apparaître pour la première fois dans le top 10. Parmi les 68 États identifiés par le SIPRI comme exportateurs d'armes majeures en 2015-19, beaucoup sont de petits exportateurs. Les 25 premiers États ont fourni 99 % des exportations totales. Les États d'Amérique du Nord et d'Europe (y compris la Russie) ont fourni 87 % de toutes les exportations d'armes.

Transparence dans les transferts d'armes

Le nombre d'États déclarant leurs exportations et importations d'armes au Registre des armes classiques de l'ONU (UNROCA) est resté faible ; et quasiment inchangé pour les différents instruments de déclaration nationaux et régionaux. Le nombre d'États remplissant leur obligation de déclaration des exportations et importations d'armes au titre du traité sur le commerce des armes (TCA) de 2013 a augmenté (53 en

2016 à 61 en 2018*). Cependant, le nombre d'États ayant ratifié le TCA a augmenté et proportionnellement, le taux de notification a diminué de 71 % en 2016 à 66 % pour 2018.

Valeur financière des exportations d'armes des États

Les données du SIPRI sur les transferts d'armes ne représentent pas leur valeur financière, mais de nombreux États publient des chiffres sur la valeur financière de leurs exportations d'armes. D'après ces chiffres, le SIPRI estime que la valeur totale du commerce mondial des armes était d'au moins 95 milliards USD en 2017*.

Production d'armes et services militaires

Le Top 100 du SIPRI classe les plus grandes entreprises productrices d'armes et de services militaires (hors Chine) en fonction de leurs ventes d'armes, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. La valeur totale du Top 100 en 2018* était de 420 milliards USD, soit +4,6 % par rapport à 2017. La croissance des ventes d'armes est surtout due aux entreprises basées aux États-Unis, qui dominent le Top 100 du SIPRI. ●

* Dernière année pour laquelle des données sont disponibles.



10. FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES

Début 2020, neuf États – États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine, Inde, Pakistan, Israël, Corée du Nord – possédaient environ 13 400 armes nucléaires, dont 3 720 étaient déployées avec des forces opérationnelles. Environ 1 800 d’entre elles sont maintenues en état d’alerte élevée.

Arsenaux nucléaires

Dans l’ensemble, les stocks d’ogives nucléaires continuent de diminuer. En effet, les États-Unis et la Russie démantèlent des ogives retirées du service. Toutefois, les deux pays nourrissent de vastes programmes de remplacement et modernisation de leurs ogives, vecteurs de missiles et d’avions, ainsi que de leurs installations de production d’armes nucléaires. Fin 2019, les États-Unis ont commencé à déployer une nouvelle ogive à faible rendement sur certains de leurs

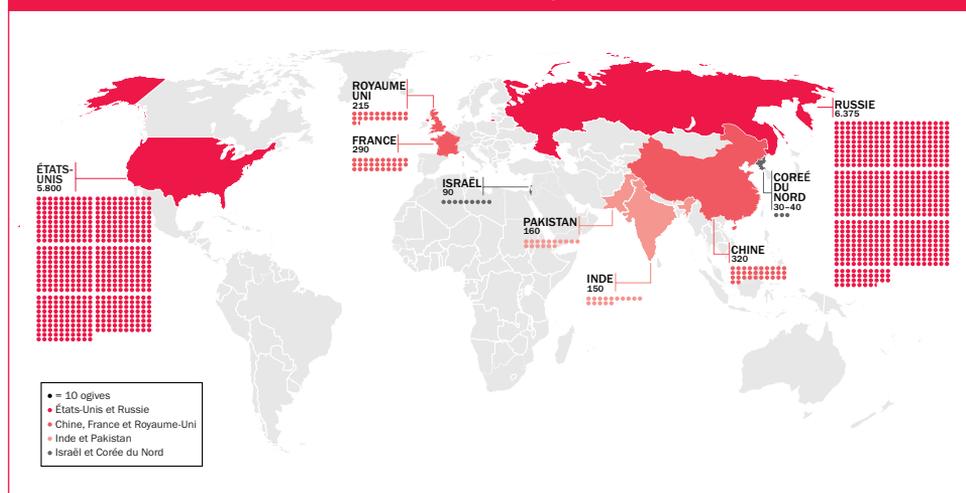
sous-marins nucléaires lanceurs de missiles balistiques.

Les arsenaux des autres États nucléaires sont considérablement réduits, mais tous développent ou déploient de nouveaux systèmes d’armes ou ont annoncé leur intention de le faire. La Chine est en pleine modernisation et expansion de son arsenal, et on pense que l’Inde et le Pakistan augmentent également la taille des leurs. La Corée du Nord continue de faire de son programme nucléaire militaire un élément central de sa stratégie de sécurité nationale, bien qu’en 2019 elle ait maintenu son moratoire sur les essais d’armes nucléaires et de vecteurs de missiles balistiques à longue portée.

Manque de transparence

La disponibilité d’informations fiables sur l’état des arsenaux et les capacités des divers États varie considérablement. Les États-Unis ont divulgué des informations importantes sur leur stock et leurs capacités nucléaires, mais en 2019, l’Administration a cessé de procéder à ces révélations

STOCKS MONDIAUX D’ARMES NUCLÉAIRES, 2019



Note : Les limites utilisées dans cette carte n’impliquent aucune approbation ou acceptation par le SIPRI.



STOCKS MONDIAUX DE MATIÈRES FISSILES, 2019

Les matières premières des armes nucléaires sont des matières fissiles : de l'uranium hautement enrichi (UHE) ou du plutonium séparé. La Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont produit l'un et l'autre ; l'Inde et Israël principalement du plutonium ; et le Pakistan surtout de l'UHE mais il augmente sa capacité à fabriquer du plutonium. La Corée du Nord a produit du plutonium mais est soupçonnée de produire de l'UHE également. Tous les États disposant d'une industrie nucléaire civile sont capables de produire des matières fissiles.

Le Groupe international sur ces matières fissiles compile des informations sur les stocks mondiaux.

Stocks mondiaux, 2019

Uranium hautement enrichi	-1 335 tonnes
Plutonium séparé	
Stocks militaires	-220 tonnes
Stocks civils	-300 tonnes

publiques. Le Royaume-Uni et la France ont également fourni certaines informations. La Russie refuse de rendre publique la répartition détaillée de ses forces recensées dans le cadre du traité New START de 2010, même si elle la communique aux États-Unis. La Chine affiche désormais publiquement ses forces nucléaires plus souvent que par le passé, mais publie peu d'informations sur les effectifs de ses forces ou ses futurs plans de développement. L'Inde et le Pakistan font des déclarations sur certains de leurs essais de missiles mais ne fournissent aucune information sur l'état ou la taille de leurs arsenaux. La Corée du Nord a reconnu avoir effectué des essais d'armes nucléaires et de missiles, mais

FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES, 2019

Pays	Ogives déployées	Autres ogives	Inventaire total
États-Unis	1 750	4 050	5 800
Russie	1 570	4 805	6 375
Royaume-Uni	120	95	215
France	280	10	290
Chine	–	320	320
Inde	–	150	150
Pakistan	–	160	160
Israël	–	90	90
Corée du Nord	–	[30–40]	[30–40]
Total	3 720	9 680	13 400

– = zéro ; [] = chiffre incertain non inclus dans le total.

Notes : La colonne « Autres ogives » comprend les ogives opérationnelles en stock, ou retirées et en attente de démantèlement.

Les chiffres concernant la Russie et les États-Unis ne correspondent pas nécessairement à ceux de leurs déclarations de 2010 dans le cadre du traité New START, en raison des règles de comptage du traité.

Toutes les estimations sont approximatives à dater de janvier 2020. Le SIPRI révisé chaque année ses données en fonction des nouvelles informations et des mises à jour des évaluations précédentes.

ne fournit aucune donnée sur ses capacités. Israël a depuis longtemps pour politique de ne pas commenter son arsenal nucléaire. ●



11. DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE, CONTRÔLE DES ARMES ET NON-PROLIFÉRATION

Russie-États-Unis :

contrôle des armes nucléaires

Les perspectives de pérenniser les acquis de la maîtrise de leurs armements nucléaires semblent de plus en plus éloignées. En 2019, le différend de longue date au sujet d'un accord marquant de l'époque de la Guerre froide, le traité soviéto-américain de 1987 sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée (traité FNI), a culminé avec son effondrement. Selon Washington, la Russie avait développé et déployé un missile de croisière mobile à lancement terrestre dont la portée de vol était interdite par le traité – une thèse que la Russie a constamment rejetée comme non fondée. En août 2019, les États-Unis ont confirmé leur retrait du traité FNI, estimant que la Russie ne répondait pas à leurs préoccupations. Cette décision a marqué la fin effective du traité, qui pourrait entraîner le déploiement de nouvelles armes nucléaires en Europe.

Les deux pays n'ont pas non plus progressé vers l'extension du seul accord de maîtrise des armements nucléaires qui leur reste – le traité de 2010 sur les mesures visant à réduire et limiter davantage les armements stratégiques offensifs (New START). Tous les deux ont atteint les limites finales de réduction des forces à l'échéance fixée en 2018. Toutefois, le traité deviendra caduc s'il n'y a pas d'accord pour le prolonger d'ici février 2021. L'impasse concernant New START est intervenue dans un contexte de tensions entre Moscou et Washington au sujet des défenses antimissiles et des vecteurs d'armes avancés ainsi que des améliorations

significatives des capacités stratégiques chinoises.

Dialogue entre la Corée du Nord et les États-Unis

En 2019, des tensions ont persisté entre les États-Unis et la Corée du Nord au sujet des programmes coréens visant à développer des armes nucléaires et des vecteurs de missiles balistiques. Les deux pays sont restés dans une impasse diplomatique concernant les engagements pris par leurs dirigeants respectifs lors d'une réunion au sommet l'année précédente en vue d'établir des relations pacifiques et à dénucléariser la péninsule coréenne. Une deuxième rencontre, en février 2019, n'a donné aucun résultat concret. En outre, alors que la Corée du Nord a continué à respecter son moratoire autoproclamé sur les essais d'armes nucléaires et de missiles balistiques à longue portée, elle a effectué en cours d'année de multiples essais en vol de missiles balistiques à courte portée, dont plusieurs nouveaux types de systèmes.

L'Iran et le Plan d'action global conjoint

En 2019, la controverse s'est poursuivie sur la mise en œuvre du Plan d'action global conjoint de 2015 (JCPOA), un accord entre huit parties visant à limiter les activités nucléaires de l'Iran qui présentent un risque de prolifération afin d'instaurer la confiance internationale sur la nature exclusivement pacifique de son programme nucléaire. L'Iran a annoncé qu'il réduirait progressivement son respect des limites fixées par l'accord de Vienne en réponse au retour des sanctions américaines (à la suite du retrait des États-Unis de l'accord). L'Iran a appelé les autres signataires à fournir des garanties qu'au moins un certain allègement des sanctions – l'un des principaux



**NOMBRE TOTAL D'ARMES STRATÉGIQUES OFFENSIVES
RUSSES ET AMÉRICAINES DANS LE CADRE DE NEW START,
AU 5 FÉV. 2011, 1ER MARS 2019 ET 1ER SEPT. 2019**

Catégorie de données	Limites imposées par le traité	Russie			États-Unis		
		Fév. 2011	Mars 2019	Sept. 2019	Fév. 2011	Mars 2019	Sept. 2019
Déploiement d'ICBM, de SLBM et de bombardiers lourds	700	521	524	513	882	656	668
Ogives sur les ICBM, SLBM et bombardiers lourds déployés ^a	1 550	1 537	1 461	1 426	1 800	1 365	1 376
Lanceurs déployés et non déployés d'ICBM, de SLBM et de bombardiers lourds	800	865	760	757	1.124	800	800

ICBM = missile balistique intercontinental ; SLBM = missile balistique lancé par sous-marin.

Note : Le traité est entré en vigueur le 5 février 2011. Les limites devaient être atteintes pour le 5 février 2018.

^a Chaque bombardier lourd est compté comme porteur d'une seule ogive.

avantages pour Téhéran – pourrait être fourni malgré l'impact extraterritorial des sanctions américaines. Dans le contexte de tensions politiques croissantes, l'Agence internationale de l'énergie atomique a confirmé que l'Iran continuait à faciliter ses activités d'inspection et de surveillance conformément au JCPOA.

Contrôle multilatéral des armements et désarmement

Dans le cadre du traité de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la troisième et dernière session du Comité préparatoire de la conférence d'examen du TNP en 2020 a été convoquée à New York en avril et mai 2019. Étant donné les divisions persistantes entre les membres du traité, le Comité n'a pas pu se mettre d'accord sur des recommandations communes pour cette conférence d'examen.

Des efforts diplomatiques se sont également poursuivis pour promouvoir l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), le premier

à établir une interdiction complète de ces armes, de leurs développement, déploiement, possession, utilisation et de la menace d'y recourir. En décembre, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution appelant tous les États qui ne l'avaient pas encore fait à « signer, ratifier, accepter, approuver le traité ou y adhérer le plus tôt possible ».

En septembre, la 11e Conférence semestrielle visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) de 1996 a été convoquée à New York. Elle s'est déroulée sur fond d'allégations américaines selon lesquelles la Russie violait ses engagements. En novembre, une conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient a tenu sa première session à l'ONU à New York. Les appels à la création d'une telle zone remontent à 1974. ●



12. MENACES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES

Utilisation d'armes chimiques en Syrie et au Royaume-Uni

Les allégations d'utilisation d'armes chimiques en Syrie ont continué à faire l'objet d'une enquête de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Les enquêteurs ont signalé en mars 2019 qu'il y avait de « sérieuses raisons » de penser qu'une attaque chimique avait eu lieu à Douma en avril 2018. Certaines des conclusions du rapport, controversées, ont été contestées par quelques États. En dehors de la Syrie, des enquêtes étaient en cours sur l'utilisation d'un produit chimique toxique de la famille des agents neurotoxiques Novichok au Royaume-Uni en mars 2018.

Attribution de la responsabilité de l'utilisation d'armes chimiques

Les divisions se sont poursuivies en 2019 entre les États parties à la Convention sur les armes chimiques (CAC) de 1993 à propos de la décision adoptée en 2018 de créer une équipe d'enquête et d'identification (IIT). Ces divisions ont imposé à l'OIAC un niveau de stress institutionnel élevé. Néanmoins, l'IIT est devenue pleinement opérationnelle en mars 2019 et se concentre sur neuf incidents.

La principale conférence de l'année, la 24^e session de la Conférence des États parties à la CAC, a accepté pour la première fois des ajouts aux listes de produits chimiques qui font l'objet d'une vérification de routine. Parmi les produits ajoutés figure l'agent Novichok.

Destruction des armes chimiques

Au 31 octobre 2019, 97,3 % des armes chimiques de catégorie 1 déclarées avaient été détruites sous vérification internationale. Les États-Unis restent le seul État partie déclaré détenteur d'armes chimiques qui n'est pas encore passé aux actes, mais ils devraient le faire dans les délais prévus.

Contrôle des armes biologiques

Les principales activités de désarmement et de non-prolifération biologiques en 2019 ont été menées dans le cadre de la deuxième série de réunions intersessions d'experts (MX) de la Convention sur les armes biologiques et à toxines (CIAB) de 1972, de la réunion des États parties à la CIAB (MSP) et de la première commission de l'Assemblée générale de l'ONU. La réunion des MSP de 2019 a examiné les rapports de chaque MX, mais comme en 2018, son rapport a simplement noté qu'« aucun consensus n'a été atteint sur les délibérations ». Toutefois, le président a lancé un nouveau processus pour contourner l'impasse et alimenter le travail de fond des MX dans le cadre du MSP et de la conférence de révision de 2021. Le processus encourage les États parties à établir une continuité des travaux des trois années intersessions, à les synthétiser ainsi qu'à identifier les domaines de convergence et éviter une approche conflictuelle.

La société civile tend à se manifester davantage et contribue largement à l'élaboration de dialogues mondiaux sur les menaces biologiques et les réponses à y apporter. Cela pourrait avoir des implications importantes pour l'orientation du désarmement et de la non-prolifération biologiques dans les années à venir. ●



13. MAÎTRISE DES ARMES CLASSIQUES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Instruments mondiaux pour la maîtrise des armes conventionnelles

Malgré les craintes croissantes concernant l'utilisation d'armes incendiaires et d'armes explosives dans les zones peuplées (EWIPA), dont des engins explosifs improvisés (IED) par des groupes armés non étatiques, les discussions dans le cadre de la Convention de 1981 sur certaines armes classiques (CCAC) n'ont pas abouti à des résultats concrets. L'absence de progrès conduit certains États à envisager de nouveaux instruments de contrôle des armements. L'Irlande a ainsi organisé une série de consultations à Genève en 2019, en vue d'adopter une déclaration politique sur l'EWIPA en 2020.

Les divergences internationales quant à des normes de comportement responsable dans le cyberspace ont conduit à deux processus parallèles à partir de 2019 : un groupe de travail à composition non limitée et un nouveau groupe d'experts gouvernementaux. Toutefois, aucun accord contraignant ne semble imminent.

Si les États utilisent rarement des mines antipersonnel aujourd'hui, il n'en va pas de même pour les groupes armés qui recourent surtout aux IED, activés par les victimes. Entre la mi-2018 et octobre 2019, des mines antipersonnel ont été utilisées par de tels groupes dans au moins six pays : Afghanistan, Inde, Myanmar, Nigeria, Pakistan et Yémen. Le Front Polisario du Sahara occidental a achevé la destruction de ses stocks de mines terrestres en 2019 alors que l'utilisation d'armes à sous-munitions s'est poursuivie en Syrie.

ROBOTS TUEURS

Les efforts visant à réglementer les systèmes d'armes létales autonomes (LAWS) se sont poursuivis sous la forme d'un groupe d'experts gouvernementaux (GEG) dans le cadre de la CCAC. Si un consensus s'est dégagé sur le fait que l'autonomie des systèmes d'armes ne peut être illimitée, il existe toujours un désaccord sur la nécessité d'une réglementation supplémentaire. En 2019, le GEG a adopté 11 principes directeurs (10 avaient été proposés en 2018) et a convenu de se réunir à nouveau en 2020 et 2021. Une majorité d'États souhaite que le GEG présente des recommandations substantielles et politiquement ambitieuses lors de la conférence d'examen de la CCAC de 2021, mais une poignée de puissances militaires, technologiquement avancées, continue d'entraver les progrès.

Prévention d'une course aux armements dans l'espace

Depuis 2017, certains États, comme les États-Unis, ont ouvertement déclaré que l'espace était un domaine de guerre ou une zone d'opérations militaires. D'autres, dont la France, l'Inde et le Japon, ont annoncé en 2019 de nouvelles unités militaires dédiées à l'espace, et en mars, l'Inde a testé une arme antisatellite. En outre, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) a annoncé en 2019 que l'espace extra-atmosphérique est désormais un domaine d'opération. Malgré les risques croissants, les discussions sur ces questions sont restées bloquées, y compris la prévention d'une course aux armements dans l'espace, point à l'ordre du jour des Nations unies. ●



14. CONTRÔLE DU DOUBLE USAGE ET DU COMMERCE DES ARMES

Les initiatives multilatérales et régionales se sont poursuivies en 2019 pour renforcer le contrôle sur le commerce des armes classiques et des biens à double usage liés aux armes classiques, biologiques, chimiques et nucléaires ainsi qu'à leurs vecteurs. Si le nombre d'instruments est resté stable, de nombreux signes montrent que leur force est de plus en plus mise à l'épreuve en raison des tensions géopolitiques. On a pu le constater avec le manque de respect des obligations de rapport et de financement prévues par le Traité sur le commerce des armes (TCA) de 2013, les diverses violations des embargos sur les armes et les divergences, tant au sein des groupes d'États qu'entre eux, sur la manière dont les différentes obligations devraient être mises en œuvre. Cependant, les États ont fait des progrès substantiels en parvenant à un accord sur l'élargissement et le développement de ces accords en 2019. Ils ont par exemple continué à décrire plus en détail la manière dont les principales obligations découlant du TCA devraient être mises en œuvre et ont fait certains ajouts à l'ensemble des documents de bonnes pratiques et des listes de contrôle reliant les différents régimes de contrôle des exportations.

Le Traité sur le commerce des armes

La 5e conférence des États parties au TCA s'est tenue à Genève en août 2019. Malgré les tensions et les différends, des progrès ont été réalisés quant à la mise en œuvre des dispositions du traité, comme celles relatives à la violence fondée sur le sexe (VFG). Le TCA reste le seul accord international dans ce domaine qui comporte des dispositions explicites sur la VFG, et les tentatives

EMBARGOS MULTILATÉRAUX SUR LES ARMES EN VIGUEUR, 2019

Nations unies (13 embargos)

- République centrafricaine (partiel)
- République démocratique du Congo (partiel) • Iran (partiel) • Irak (FNG)
- EI (Daesh), Al-Qaïda et les personnes et entités associées • Corée du Nord • Liban (FNG) • Libye (partiel) • Somalie (partiel)
- Soudan du Sud • Soudan (Darfour) (partiel)
- Talibans • Yémen (FNG)

Union européenne (21 embargos)

- Mise en œuvre des embargos de l'ONU (10) :
- Al-Qaïda, Talibans et personnes et entités associées • République centrafricaine (partielle) • République démocratique du Congo (partielle) • Érythrée (levée en déc. 2018) • Irak (FNG) • Liban (FNG) • Libye (partielle) • Corée du Nord • Somalie (partielle) • Yémen (FNG)

Adaptations d'embargos ONU (2) :

- Iran • Soudan (Darfour)
- En place avant la contrepartie onusienne (1) :
- Soudan du Sud
- Embargos sans contrepartie de l'ONU (8) :
- Biélorussie • Chine • Égypte • Myanmar
- Russie • Syrie • Venezuela • Zimbabwe

Ligue arabe (1 embargo)

- Syrie

EI = État islamique ; FNG = forces non gouvernementales ; Partiel = l'embargo autorise les transferts d'armes au gouvernement de l'État cible sous certaines conditions.

des États de préciser ce qu'elles signifient dans la pratique pourraient avoir une signification pour d'autres instruments. En 2019, les États-Unis ont annoncé leur intention d'annuler leur signature du TCA, tandis que la Chine a déclaré vouloir y adhérer. Ces mesures contrastées vont sans aucun doute peser sur l'élargissement de la composition de ce traité.



Embargos multilatéraux sur les armes

En 2019, 35 embargos étaient en vigueur (ONU 13 ; UE 21 ; Ligue arabe 1). Aucun nouvel embargo n'a été imposé et aucun n'a été levé. Dix des embargos européens correspondaient à la portée des embargos imposés par l'ONU, trois étaient plus larges en termes de durée, de portée géographique ou de types d'armes couverts, et huit n'avaient pas d'équivalent aux Nations unies. Celui de la Ligue arabe, à l'encontre de la Syrie, n'a pas d'équivalent du côté onusien. Comme les années précédentes, les enquêtes menées par l'ONU ont révélé de nombreuses violations. Dans le cas de la Libye, par exemple, l'embargo n'a guère contribué à stopper le flux d'armes. En 2019, certains transferts d'armes ont soulevé des questions sur les activités et les biens spécifiques couverts par les embargos européens, et ont également mis en évidence le besoin d'améliorer les mécanismes de rapports nationaux et de contrôle indépendant.

Régimes de contrôle des exportations

Les quatre régimes multilatéraux de contrôle des exportations que sont le Groupe d'Australie, le Régime de contrôle de la technologie des missiles, le Groupe des fournisseurs nucléaires et l'Arrangement de Wassenaar ont chacun revu leurs listes et lignes directrices respectives. Aucun n'a admis de nouveaux États participants (ou partenaires), malgré plusieurs demandes en cours. Les tensions géopolitiques ont continué à affecter leurs travaux, en particulier sur des sujets sensibles comme le partage d'informations sur les passations de marchés. En revanche, on enregistre des progrès sur des aspects plus techniques comme les modifications des listes de contrôle, notamment des outils de cyber-surveillance et de cyber-guerre (Arrangement de

Wassenaar). Plusieurs régimes ont pris des mesures pour résoudre mutuellement la question des chevauchements de leurs listes de contrôle, notamment en ce qui concerne leur couverture des technologies émergentes.

Contrôles de l'UE

Pour mettre en œuvre les quatre régimes dans son marché commun, l'UE a établi une base juridique commune pour le contrôle de l'exportation, du courtage, du transit et du transbordement des biens à double usage et, dans une certaine mesure, des biens militaires. En 2019, ses deux principaux instruments – la Position commune sur les exportations d'armes et le règlement de l'UE sur les biens à double usage – ont fait l'objet de processus de révision, avec, pour le premier des changements limités du texte et du guide de l'utilisateur qui l'accompagne. Toutefois, le réexamen du règlement sur les biens à double usage, commencé en 2011, était toujours en cours à la fin de 2019. Si des progrès substantiels y ont été réalisés, les discussions ont aussi mis en évidence des divergences entre les parties – Commission, Parlement et Conseil de l'UE – sur l'objectif général du règlement. ●



**Contrôle des armements et désarmement :
accords en vigueur au 1er janvier 2020**

- 1925 Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques (Protocole de Genève)
- 1948 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide
- 1949 Convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre ; Protocoles I et II de 1977 relatifs à la protection des victimes des conflits armés internationaux et non internationaux
- 1959 Traité de l'Antarctique
- 1963 Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires)
- 1967 Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes
- 1967 Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes
- 1968 Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Traité de non-prolifération, TNP)
- 1971 Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol
- 1972 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (CABT)
- 1974 Traité relatif à la limitation des essais nucléaires souterrains (TTBT)
- 1976 Traité relatif aux explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques
- 1977 Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles (Convention Enmod)
- 1980 Convention sur la protection physique des matières et des installations nucléaires
- 1981 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques pouvant être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou frappant sans discrimination (Convention sur certaines armes classiques, CCAC, ou « sur les armes inhumaines »)
- 1985 Traité de Rarotonga sur une zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud
- 1990 Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE)
- 1992 Traité sur le régime « ciel ouvert »
- 1993 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction (CAC)
- 1995 Traité de Bangkok créant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est
- 1996 Traité de Pelindaba créant une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique
- 1996 Accord de Florence sur la limitation des armements au niveau sous-régional
- 1997 Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA)
- 1997 Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction
- 1999 Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
- 2001 Protocole sur le contrôle des armes à feu, munitions et autres matériels connexes dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
- 2004 Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des ALPC dans



la région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique

- 2006 Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes
- 2006 Traité de Semipalatinsk créant des zones dénucléarisées en Asie centrale
- 2008 Convention sur les armes à sous-munitions (CASM)
- 2010 Traité New START ou traité de Prague sur les nouvelles mesures de réduction et de limitation des armes stratégiques offensives
- 2010 Convention de Kinshasa pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes les pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication en Afrique centrale
- 2011 Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité
- 2013 Traité sur le commerce des armes (TCA)

Accords non encore en vigueur, 1er janvier 2020

- 1996 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)
- 1999 Accord sur l'adaptation du traité FCE
- 2017 Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)

Organismes de coopération en matière de sécurité

En 2019, la Micronésie devient partie prenante à l'Initiative de sécurité contre la prolifération ; l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie et le Paraguay se sont retirés de l'Union des nations sud-américaines (UNASUR), tandis que l'Équateur et le Pérou ont entamé le processus de retrait. Les discussions en vue de former un nouveau groupe régional, connu sous le nom de Forum pour le progrès de l'Amérique du Sud (*Foro para el Progreso de América del Sur*, PROSUR), sont en cours. ●

CHRONOLOGIE SÉLECTIVE, 2019

- 16 janv. Le Conseil de sécurité de l'ONU établit une mission pour soutenir l'accord de Hodeidah au Yémen.
- 6 fév. Le gouvernement de la République centrafricaine et 14 groupes armés signent un accord de paix.
- 27 mars L'Inde annonce avoir testé avec succès une arme antisatellite pour la première fois.
- 30 avr. Juan Guaidó, le chef de l'opposition au Venezuela, est l'instigateur d'une tentative de soulèvement contre le président Nicolás Maduro.
- 19 juin Une allégation d'utilisation d'armes chimiques à Kabanah, en Syrie, fait l'objet d'une enquête de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.
- 20-21 juin L'Iran abat un drone militaire américain. Les États-Unis répondent par des cyber-attaques contre le renseignement et des installations militaires iraniens.
- 17 juil. L'OMS qualifie l'épidémie d'Ebola en RDC d'une urgence de santé publique de portée internationale.
- 2 août Les États-Unis se retirent officiellement du traité INF de 1987 sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée.
- 8 sept. Donald Trump déclare les pour-parlers de paix en Afghanistan « au point mort ».
- 9 oct. La Turquie annonce le début d'opérations militaires dans le nord-est de la Syrie pour créer une « zone de sécurité ».
- 4 nov. Les États-Unis notifient à l'ONU leur intention de se retirer en 2020 de l'accord de Paris sur le changement climatique de 2016.
- 31 déc. Une pneumonie d'origine inconnue détectée à Wuhan, en Chine, est signalée à l'OMS.



GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Depuis 1979, le GRIP produit des études sur la paix et la sécurité internationales et la prévention et gestion des conflits, notamment en Afrique subsaharienne. Ses deux axes d'expertise sont la prolifération des armes légères et le contrôle des transferts d'armements. Le GRIP étudie aussi les questions de défense européenne, de désarmement nucléaire, des liens entre climat et conflit et la sécurité en Asie pacifique. Les analyses portent en outre sur la production d'armements, les doctrines et programmes militaires, et l'évolution des institutions internationales (ONU, OSCE, OTAN).

BASES DE DONNÉES DU GRIP

- Base de données des embargos sur les armes :
<https://embargo.grip.org> (nouvelle version bilingue)
- Nouvelle base de données sur l'industrie de l'armement en Belgique :
<https://production.grip.org>

LES RAPPORTS DU GRIP EN 2019

- 1/2019 Évolutions et défis du maintien de la paix. Recueil de publications de l'Observatoire Boutros-Ghali, collectif, 104 p., 10€, ISBN : 978-2-87291-162-2
- 2/2019 Résumé du SIPRI Yearbook 2019 - Armements, désarmement et sécurité internationale, Traduction GRIP, 20 p., 0€, ISBN : 978-2-87291-159-2
- 3/2019 Dépenses militaires, production et transferts d'armes - Compendium 2019, GRIP/SIPRI, 54 p., 10€, ISBN 978-2-87291-168-4
- 4/2019 La Chine au Nicaragua et au Panama : une nouvelle branche des routes de la soie en Amérique centrale ? Thierry Kellner et Sophie Wintgens, 48 p., 10€, ISBN : 978-2-87291-171-4
- 5/2019 Enfants-soldats en RDC : évolution et perspectives de la lutte contre leur recrutement, Maria Camello, 40 p., 10€, ISBN : 978-2-87291-174-6

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site :

<https://grip.org/category/publication/rapport>



BASES DE DONNÉES DU SIPRI

- SIPRI Military Expenditure Database (Dépenses militaires)
- SIPRI Arms Industry Database (Industrie de l'armement)
- SIPRI Arms Transfers Database (Transferts d'armements)
- SIPRI Arms Embargoes Database (Embargos sur les armes)
- SIPRI National Reports Database (Rapports nationaux)
- SIPRI Multilateral Peace Operations Database (Opérations de paix multilatérales)

Les bases de données du SIPRI sont consultables sur le site Web du SIPRI.

COMMENT COMMANDER LE SIPRI YEARBOOK 2020

SIPRI Yearbook 2020: Armaments, Disarmament and International Security

Publié en version imprimée et en ligne par Oxford University Press

ISBN 978-0-19-886920-7, cartonnée

ISBN 978-0-19-19-190570-4, en ligne

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.sipriyearbook.org



STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Signalistgatan 9
SE-169 72 Solna, Suède
Tél. : +46 8 655 97 00
Email : sipri@sipri.org
Internet : www.sipri.org



GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Avenue des arts 7-8,
1210 Bruxelles, Belgique
Tél. : +32 2 241 84 20
Email : admi@grip.org
Internet : www.grip.org



SIPRI YEARBOOK 2020

Armaments, Disarmament and International Security

L'annuaire du SIPRI est une source indépendante reconnue de données et d'analyses sur les armements, le désarmement et la sécurité internationale. Il reflète les évolutions en matière de sécurité internationale, d'armes et de technologie, de dépenses militaires, de production et de commerce d'armes, de conflits armés et de gestion des conflits, ainsi que des initiatives de contrôle des armes classiques, nucléaires, chimiques et biologiques.

Cette brochure résume la 51^e édition de l'annuaire, qui analyse les évolutions suivantes en 2019 :

- *Conflits armés et gestion des conflits* : aperçu des conflits armés et des processus de paix dans les Amériques, l'Asie et Océanie, l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, en soulignant les tendances mondiales et régionales des opérations de paix
- *Dépenses militaires, transferts internationaux et évolution de la production d'armes*
- *Forces nucléaires mondiales* : panorama des neuf États dotés d'armes nucléaires et de leurs programmes de modernisation nucléaire
- *Contrôle des armements nucléaires* : relations diplomatiques entre Corée du Nord et États-Unis, évolution du traité INF, contrôle et désarmement entre la Russie et les États-Unis, et mise en œuvre de l'accord avec l'Iran
- *Menaces chimiques et biologiques* : enquête sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques en Syrie et évolution des instruments juridiques internationaux contre la guerre chimique et biologique
- *Contrôle des armes classiques* : instruments mondiaux, efforts de réglementation des armes autonomes meurtrières, cyberspace et armes explosives en zones peuplées ; dialogue sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace
- *Contrôles des biens à double usage et du commerce des armes* : évolution du TCA, embargos multilatéraux sur les armes et régimes de contrôle des exportations, processus de révision du cadre juridique de l'UE en la matière

Et en annexe, une liste des accords de contrôle des armes et de désarmement, des organismes de coopération internationale de sécurité et des événements clés en 2019.